



Soutien à la recherche  
sur les traumatismes  
de la moelle épinière

## RAPPORT MORAL DU 01/01/2015 au 31/12/2015

En tant que Président de l'association Verticale je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre assemblée générale ordinaire.

Nous remercions vivement nos antennes de St GENIX SUR GUIERS (Savoie) et VERTICALE CAMARGUE (Hérault) qui grâce à leurs actions, alors qu'ils ne sont pas nombreux, ont collecté 3 922 €. St GENIX/GUIERS 3 422 €, et 500 € pour LUNEL.

Le bénéfice de l'année 2015 s'élève à 39 359 €. Ce bénéfice est le fruit de nos différentes manifestations, antennes locales comprises. C'est aussi grâce au partenariat de diverses associations, des dons des particuliers et des produits financiers (8 144 €) que nous avons pu réaliser ce bénéfice. A noter aussi que la facture du traiteur Thonnerieux du repas dansant de novembre 2015 ne figure pas sur cet exercice ce qui fausse le résultat.

Notre bénéfice chute de moitié par rapport à l'année 2014 (80 969€). La société Arnaud n'ayant pas renouvelé la soirée tartiflette explique en grande partie (29 000 € en 2014) ce manque à gagner.

A noter que les frais de fonctionnement s'élèvent à 5,52 %. L'année dernière ils étaient de 2,58 %. Cette augmentation s'explique par la baisse des recettes.

Notre gestion toujours aussi rigoureuse nous permet toutefois de reverser 94 % de l'argent collecté.

Le Président  
Roger PHILIBERT

**ASSOCIATION VERTICALE**

BP 70 – B-22 avenue Jean Moulin 69520 GRIGNY

[www.assoverticale.com](http://www.assoverticale.com)

N° d'enregistrement : 069 10 32576 – INPI LYON N° 99 814 218